

BORDEAUX METROPOLE

EXTRAIT DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE

Séance du 29 mai 2015
(convocation du 22 mai 2015)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Neuf Mai Deux Mil Quinze à 09 Heures 30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de BORDEAUX METROPOLE.

ETAIENT PRESENTS :

M. JUPPE Alain, M. ANZIANI Alain, M. CAZABONNE Alain, M. DUPRAT Christophe, M. REIFFERS Josy, Mme BOST Christine, M. LABARDIN Michel, M. BOBET Patrick, M. DAVID Alain, M. RAYNAL Franck, M. MANGON Jacques, M. PUJOL Patrick, Mme JACQUET Anne-Lise, Mme MELLIER Claude, Mme VERSEPUY Agnès, M. DUCHENE Michel, Mme TERRAZA Brigitte, M. TOUZEAU Jean, Mme WALRYCK Anne, M. ALCALA Dominique, M. COLES Max, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, Mme FERREIRA Véronique, M. HERITIE Michel, Mme KISS Andréa, M. PUYOBRAU Jean-Jacques, M. SUBRENAT Kévin, M. TURBY Alain, M. TURON Jean-Pierre, M. VERNEJOUL Michel, Mme ZAMBON Josiane, Mme AJON Emmanuelle, M. AOUIZERATE Erick, Mme BEAULIEU Léna, Mme BERNARD Maribel, Mme BLEIN Odile, M. BONNIN Jean-Jacques, Mme BOUDINEAU Isabelle, M. BOURROUILH-PAREGE Guillaume, M. BOUTEYRE Jacques, Mme BOUTHEAU Marie-Christine, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CALMELS Virginie, Mme CASSOU-SCHOTTE Sylvie, M. CAZABONNE Didier, Mme CAZALET Anne-Marie, Mme CHABBAT Chantal, M. CHAUSSET Gérard, Mme CHAZAL Solène, Mme COLLET Brigitte, M. COLOMBIER Jacques, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, M. DELLU Arnaud, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUBOS Gérard, Mme FAORO Michèle, M. FELTESSE Vincent, M. FETOUH Marik, M. FEUGAS Jean-Claude, M. FLORIAN Nicolas, Mme FORZY-RAFFARD Florence, M. FRAILE MARTIN Philippe, Mme FRONZES Magali, M. GARRIGUES Guillaume, M. GUICHARD Max, M. HICKEL Daniel, M. HURMIC Pierre, Mme IRIART Dominique, Mme JARDINE Martine, M. JUNCA Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, Mme LAPLACE Frédérique, Mme LEMAIRE Anne-Marie, Mme LOUNICI Zeineb, Mme MACERON-CAZENAVE Emilie, M. MARTIN Eric, M. MILLET Thierry, M. PADIE Jacques, Mme PEYRE Christine, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, Mme POUSTYNNIKOFF Dominique, M. RAUTUREAU Benoit, Mme RECALDE Marie, M. ROBERT Fabien, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, Mme ROUX-LABAT Karine, Mme THIEBAULT Gladys, Mme TOURNEPICHE Anne-Marie, M. TOURNERIE Serge, Mme TOUTON Elizabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme VILLANOYE Marie-Hélène.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. CAZABONNE Alain à M. JUPPE Alain à partir de 12h20
M. PUJOL Patrick à M. SUBRENAT Kévin à partir de 12h20
Mme VERSEPUY Agnès à M. LABARDIN Michel jusqu'à 10h10
Mme KISS Andréa à Mme FERREIRA Véronique à partir de 12h55
Mme AJON Emmanuelle à M. DELLU Arnaud à partir de 12h20
M. CAZABONNE Didier à M. FLORIAN Nicolas à partir de 12h20
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme CHABBAT Chantal à partir de 12h20
Mme CUNY Emmanuelle à Mme DELATTRE Nathalie
M. DAVID Yohan à M. DAVID Jean-Louis de 11h30 à 12h20
Mme DELAUNAY Michèle à Mme FAORO Michèle à partir de 13h10
M. DELAUX Stéphan à M. ROBERT Fabien à partir de 12h20
Mme JARDINÉ Martine à Mme BOST Christine à partir de 12h20

M. JUNCA Bernard à M. BOBET Patrick à partir de 11h50
Mme LACUEY Conchita à M. PUYAUBRAU Jean-Jacques à partir de 12h20
M. LAMAISON Serge à Mme DE FRANÇOIS Béatrice à partir de 12h20
M. LE ROUX Bernard à Mme TOURNEPICHE Anne-Marie
Mme LEMAIRE Anne-Marie à Mme JACQUET Anne-Lise à partir de 12h20
M. LOTHaire Pierre à Mme DESSERTINE Laurence
M. MILLET Thierry à Mme PEYRÉ Christine à partir de 11h30
M. NJIKAM MOULIOM Pierre De Gaétan à Mme PIAZZA Arielle
M. POIGNONEC Michel à M. MARTIN Eric à partir de 11h35
Mme RÉCALDE Marie à M. ANZIANI Alain à partir de 12h20
M. SILVESTRE Alain à M. FRAILE MARTIN Philippe
M. TRIJOULET Thierry à M. VERNEJOUL Michel à partir de 12h20

EXCUSES :

M. MAMERE Noël
LA SEANCE EST OUVERTE

**Convention de partenariat entre Bordeaux Métropole et l'association Vélo-Cité
pour l'année 2015 - Décision - Autorisation**

Madame TERRAZA présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Contexte

L'association Vélo-Cité, créée en 1980, a pour objet la promotion et la défense du vélo sur le territoire de Bordeaux Métropole.

Vélo-Cité permet de rassembler et de défendre les intérêts des cyclistes, mais également de développer l'usage de la bicyclette comme moyen de déplacement quotidien.

L'association est l'un des interlocuteurs privilégiés des décideurs locaux pour ce qui concerne la circulation, la sécurité et le confort des cyclistes.

En outre, elle organise des formations à l'apprentissage du vélo, la vélo école, dont la fréquentation, en constante augmentation, est un excellent indicateur de la dynamique des modes actifs dans la Métropole.

Depuis 2008, ces stages d'apprentissage sont organisés à raison de 3 sessions de 28 heures par an regroupant chacune 8 stagiaires, mais depuis 2014, pour répondre à la demande croissante des candidats, l'association a doublé le nombre de ces stages.

Elle organise également des séances de remise en selle destinées à des personnes sachant rouler à bicyclette mais qui ont besoin d'être remis en confiance pour circuler en sécurité dans l'agglomération. Depuis 2014 leur nombre est de 11 séances annuelles.

Des rencontres supplémentaires destinées aux personnes les plus craintives sont également planifiées.

Cette montée en puissance a impliqué, en 2014, l'embauche d'un permanent qualifié supplémentaire dont la pérennisation de l'emploi est une priorité de l'association.

L'association Vélo-Cité est également un partenaire privilégié de l'opération « ambassadeurs du vélo ». En effet ses interventions notamment dans le cadre de la formation des jeunes volontaires en service civique apportent à la fois le savoir comportemental, réglementaire (Code de la route) et technique (notamment la mécanique du vélo), indispensable à l'accomplissement de leur mission.

Actions de l'association Vélo-Cité pour l'année 2015

La convention annexée au présent rapport a pour objet de préciser les obligations de chaque partie signataire et plus particulièrement, les modalités de participation de Bordeaux Métropole au financement du programme d'action de Vélo-Cité pour l'année 2015.

Le soutien de Bordeaux Métropole à l'association, au titre de l'année 2015 concerne les thèmes suivants :

- promotion de l'usage du vélo,
- apprentissage du vélo au travers de la vélo-école,
- formation, éducation et accompagnement au changement modal,
- fonctionnement de l'association,
- partenariat avec l'association Unis Cité dans le cadre de l'opération des « Ambassadeurs du vélo »,
- incitation à l'usage du vélo sur le trajet final (« dernier kilomètre ») entre le transport en commun et la destination finale.

La Métropole souhaite, par ailleurs, poursuivre avec Vélo-Cité :

- les échanges experts sur le développement du réseau cyclable de l'agglomération,
- sa politique globale associée,
- recueillir l'avis des usagers cyclistes sur le réseau actuel et les projets.

Le partenariat conclu avec l'association Vélo-Cité englobe également une visibilité de Bordeaux Métropole dans les conditions décrites à l'article 7 de la convention annexée au présent rapport à l'occasion de l'ensemble des initiatives prévues dans le plan d'action objet de la présente convention.

L'ambition de Bordeaux Métropole d'augmenter la part modale des cyclistes sur son territoire, ne peut se concevoir sans un accompagnement à la formation de ces usagers potentiellement vulnérables.

Dans ce contexte, les actions d'apprentissage et de « remise en selle » organisées par Vélo-Cité à destination de public novice prennent tout leur sens.

Montant de la subvention de fonctionnement au titre de l'année 2015

En 2014, la participation de la Communauté urbaine de Bordeaux au financement des actions s'est élevée à 31 000 €, correspondant à un budget prévisionnel de 65 700 €, hors bénévolat.

Pour 2015, le montant de la subvention sollicitée auprès de Bordeaux Métropole par l'association Vélo-Cité, pour la mise en œuvre de son programme d'actions, se monte à 28 000 € TTC, soit 40 % du budget prévisionnel de 70 000 € (hors bénévolat) et 52,3 % des subventions d'exploitation sollicitées auprès de l'ensemble de ses partenaires.

Cette subvention métropolitaine contribuera grandement au fonctionnement de l'association et à l'atteinte de ses objectifs statutaires par le financement de ses principales dépenses,

notamment sa masse salariale (39 000 €), ses locations (7 000 €) et l'acquisition de vélos (6 000 €). Le budget prévisionnel est joint en annexe de la convention.

L'ajustement de 9 % de la demande d'aide de Vélo-Cité, entre 2014 et 2015, s'inscrit dans le cadrage du budget primitif de Bordeaux Métropole pour cet exercice.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU la délibération n°2000/0839 en date du 26 mai 2000 approuvant le Plan de déplacements urbains ;

VU la délibération n°2011/084 en date du 11 février 2011 approuvant le Plan climat ;

VU la délibération n°2012/0760 en date du 26 octobre 2012 approuvant la politique vélo de La Cub ;

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT QUE l'association Vélo-Cité joue un rôle essentiel dans la promotion de l'usage du vélo sur l'agglomération bordelaise, conformément aux objectifs du Plan de déplacements Urbains et du Plan climat,

DECIDE

Article 1 : d'allouer à l'association Vélo-Cité une subvention de fonctionnement d'un montant maximal de 28 000 € pour un budget prévisionnel de 70 000 € au titre de l'année 2015.

Article 2 : d'approuver le projet de convention annexé au présent rapport.

Article 3 : d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention de partenariat entre Bordeaux Métropole et l'association Vélo-Cité.

Article 4 : d'imputer le montant de 28 000 € sur le budget principal - CDR KC00 - opération 05P116O001 "VELO" – chapitre 65 – compte 6574 – fonction 822.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.
Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 29 mai 2015,

Pour expédition conforme,
par délégation,
La Vice-Présidente,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
16 JUIN 2015

PUBLIÉ LE : 16 JUIN 2015

Mme. BRIGITTE TERRAZA